

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 16 décembre 2013

CP 13/12-24

L'an deux mille treize, le 16 décembre à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Quorum à l'ouverture de la réunion (présents ou ayant donné procuration de vote) : MM. Baylet, Empociello, Cambon, Massip, Astoul, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéréilhac.

**DEPENSES IMPREVUES
DANS LES COLLEGES
ET LES INSTALLATIONS SPORTIVES**

L'Assemblée Départementale a voté d'une part, une enveloppe en investissement de 35 000 € et, d'autre part, une enveloppe en fonctionnement de 58 000 €, au titre des interventions urgentes, permettant de financer les opérations non prévues résultant de désordres ponctuels affectant les structures des collèges et des installations sportives.

S'agissant des opérations d'un montant supérieur à 2 000 € TTC, celles-ci doivent faire l'objet d'un rapport en Commission Permanente.

En conséquence, je vous communique la liste de ces travaux réalisés au cours de l'exercice 2013, pour un montant total de 43 718,86 €.

Je vous demanderais de prendre acte de cette communication.

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Prend acte de la communication suivante de Monsieur le Président concernant les travaux réalisés au cours de l'exercice 2013 :

Collège Jean de Prades à Castelsarrasin

Reprise de l'étanchéité bâtiment logement de fonction.....2 110,04 €
Mise en place de pompe, sonde extérieure et circulateur chaufferie.....4 332,31 €

Collège Flamens à Castelsarrasin

Ragréage d'une salle de classe.....2 202,31 €

Collège Pierre Darasse à Caussade

Remplacement équipement frigorifique en cuisine.....3 019,90 €

Collège Jean Lacaze à Grisolles

Mise en place d'électrodes et circulateurs dans la chaufferie.....2 069,04 €

Collège Pays de Serres à Lauzerte

Remplacement vitrages et mise en peinture de la cuisine.....12 389,46 €
Mise en place d'un réseau chauffage.....8 877,29 €

Collège Ingres à Montauban

Remplacement de plomberie dans la cour.....3 372,72 €

Collège Vercingétorix à Montech

Remplacement des batteries du chauffage.....2 141,71 €

Collège Jean Rostand à Valence d'Agen

Fourniture et pose d'un équipement frigorifique.....3 204,08 €

Adopté à l'unanimité.

Le Président,